## Inventaire : procédure globale 2019

## 1 inventaire par localisation (collection)

- 1/ Recenser les localisations (collections) à inventorier et évaluer, en fonction du nombre d'exemplaires et de personnels disponibles, le nombre de jours et de douchettes nécessaires. Noter les préfixes et la longueur des codes barres. (1 tableau Excel par bibliothèque).
  - La capacité des douchettes est limitée (environ 4000 codes barres). En cas d'inventaire réalisé sans déchargement quotidien, prévoir un nombre suffisant de douchettes
- 2/ Réserver les douchettes auprès du SICD.
- 3/ Pour les inventaires importants (BUC), prévoir / se renseigner sur l'organisation globale (il existe un modèle de feuille de route et une procédure rédigée par Florie Boy en 2017).
- 4/ Créer un ensemble dans ALMA pour chaque localisation (voir la procédure spécifique de création de l'inventaire)
- 5/ Installer (voir fiche technique SICD 2012), si ce n'est pas déjà fait, sur le PC dédié au traitement de l'inventaire, les fichiers servant à paramétrer les douchettes et décharger les données.
- Voir l'archive *inventaire.zip* dans le dossier « nvelle procédure inventaire 2012 » (cf. messages des 13 et 19 juin 2012)
- 6/ Aller chercher les douchettes réservées au SICD quelques jours avant l'inventaire.
- 7/ Numéroter et paramétrer les douchettes (fiche technique SICD 2012, p.3) : l'inventaire peut commencer.
- NB: la procédure est indiquée dans la fiche technique SICD 2012, mais il faut aussi se référer au document « Récolement avec les lecteurs autonomes Opticon OPL 9723 » qui accompagne la nouvelle procédure d'inventaire 2012.
- 8/ Prévoir un tableau de déchargement des données (voir modèle).
- 9/ Chaque soir, décharger les données des douchettes (fiche technique SICD 2012, p.4). Noter les noms de fichiers et le nombre d'exemplaires par douchette dans le tableau.
- 10/ Constituer un fichier .txt global avec l'ensemble des codes barres lus pendant l'inventaire (à convertir si nécessaire au format Excel).
- 11/ Création de l'inventaire dans ALMA (voir la procédure spécifique)
  - Préalable : créer un ensemble (cf. 4/)
  - Lancement du traitement de l'inventaire
  - Analyse du rapport de traitement
  - Mise à jour des date d'inventaire + traitement des manquants
  - Création de listes pour les opérations post-inventaire